Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 293

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Politique budgétaire: le Conseil fédéral au pied du mur (suite)

gramme. Cette non-dramatisation délibérée n'attire évidemment pas l'attention des commentateurs et des journalistes, auxquels incomberait en principe la mise en valeur des données fournies par l'OFIAMT.

Par ailleurs, il semble bien que seule une partie des résultats obtenus bénéficient d'une large diffusion, à savoir l'indice général, ainsi que les indices calculés pour chacun des neuf groupes d'articles. Quelques autres données paraissent discrètement quelques semaines plus tard dans « La Vie économique » qui donne l'indice ventilé par groupes de marchandises et services. D'autres données enfin, et parmi les plus intéressantes justement, n'atteignent jamais le public, même indirectement : prix des marchandises selon leur provenance, influence des variations saisonnières, des décisions de politique agricole, des tarifications publiques, etc.

Sauf raison d'économie — qui serait bien mal placée — on ne voit décidément pas pourquoi la presse, et à travers elle l'opinion publique, demeure privée de données aussi intéressantes, qui sont de toute manière établies d'autant qu'il s'agit en l'occurrence d'informations intéressant directement les consommateurs, dont elles sont susceptibles de guider utilement le comportement.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Extrémistes en vrac

Les problèmes politiques prennent réellement place dans la presse féminine. « Elle » (21), édition en langue allemande, publie une étude sur les groupes extrémistes en Suisse. L'introduction de l'article donne le ton : « On considère comme extrémistes les gens qui veulent transformer notre société par des méthodes illégales. Par conséquent des gens qui veulent faire la révolution. Cette définition ne correspond pas à la liste des groupes extrémistes qui est détenue par la police et qui indique ceux que notre gouvernement considère comme des ennemis publics. C'est ainsi que les associations de locataires en font partie ».

Voici la liste publiée par « Elle » : « Parti du travail (POP), Résistants à la guerre, Mouvement de libération des femmes, Comités pour la Palestine, Associations de locataires, Comité culturel grec, Internationale des résistants à la guerre, Comité pour le Chili, Organisations progressistes (POZ), Organisations d'étudiants et d'apprentis de gauche, «Rote Steine» (Les pierres rouges), etc ».

Nous supposons qu'il s'agit là de la liste de la police zurichoise. Elle comprend vingt associations comptant deux mille membres, dont la moitié sont actifs. Après avoir reproduit cette liste, « Elle » présente plus en détail les principaux groupes et leurs buts : Associations de locataires, MLF, POCH (à Zurich POZ).

Saisissons cette occasion pour rappeler que les femmes socialistes publient un mensuel, fort modeste, « Die Frau in Leben und Arbeit » (La femme dans la vie et au travail). Cette publication est dans sa quarante-sixième année, mais n'a qu'une diffusion limitée. Le numéro d'octobre contenait un hommage à Isabelle de Dardel.

— Dans « Blick » (255), un article intitulé « Trois cent mille pauvres en Suisse » assorti de faits et d'un commentaire dont le propos est le suivant, pour l'essentiel : la Suisse passe pour un des pays les plus riches du monde, aucun enfant meurt de faim dans la rue, il y a peu de mendiants, mais ne nous faisons pas d'illusions. Il y a aussi de la pauvreté en Suisse.

Et la conclusion : « En cas d'accident ou de cambriolage on appelle le numéro de téléphone 17. Quand il brûle c'est le 18. Pourquoi n'y a-t-il pas un numéro aussi simple pour les cas de détresse sociale ? En quelques sorte un numéro d'urgence pour des hommes dans la misère ? »

— « Finanz und Wirtschaft » (86) consacre son principal article aux impôts d'église qui représentent un total de 500 millions en 1973 (alors qu'ils se montaient à 160 millions en 1964).

— C'est dans l'hebdomadaire tessinois « Politica Nuova » (44) que nous avons constaté l'aboutissement de l'initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 60-58 ans : six mille signatures ont été récoltées au Tessin, quarante-cinq mille en Suisse alémanique et les chiffres romands ne sont pas encore connus alors que le cap fatidique des cinquante mille est déjà dépassé et que la collecte de signatures continue.

— Après Astérix dans « Le Monde », le voilà dans les « Basler Nachrichten », le quotidien frère de la « Gazette de Lausanne » et du « Journal de Genève ».

— A noter dans le supplément de fin de semaine de la « National Zeitung » la première partie d'un reportage sur la politique d'apartheid en Afrique du Sud intitulé « Les rebelles au régime de Ian Smith combattent le dos au mur », une note sur une semaine de la femme, organisée récemment à Zurich, et dont le succès a semble-t-il été significatif (les thèmes de discussion proposés par les organisatrices : la mère célibataire — contraception et interruption de grossesse — la femme lesbienne — le rapport de l'Unesco sur la situation de la femme — les mouvements de femmes — l'information destinée aux femmes).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

D'examens en examens, jusqu'à la licence

Examens d'Université, propédeutiques, demi-licences, etc.

Résultats catastrophiques : 55 % d'échecs, 60 % d'échecs, etc.

Et naturellement, d'aucuns de s'écrier : « Nous l'avions bien dit ! La démocratisation des études n'a eu pour seul résultat qu'une diminution des exigences et une baisse vertigineuse de la qualité. Trop d'étudiants peu doués se lancent dans des voies trop ambitieuses... » etc.
Messieurs, je vous en prie : racontez-vous ça tant que vous êtes entre vous. Mais ne venez pas me le raconter à moi.
C'était en 1943. Je passais mes examens de demi-licence — Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.
Nous étions 11 (onze) candidats. Résultats : 9 (neuf) échecs et 2 reçus. Un peu plus de 80 % d'échecs...
Par le plus grand des miracles, j'étais l'un des deux reçus.
Par le plus grand des miracles. Je ne suis pas en train de faire de la « littérature », je dis ce qui est. J'avais la moyenne en français; un peu moins de la moyenne en allemand; un peu moins de la moyenne en anglais. L'histoire m'a sauvé ! Et comment m'a-t-elle sauvé, je vous prie ? Je devais parler du « minoen moyen ». J'avoue que mes connaissances sur le minoen moyen, c'est-à-dire sur la civilisation crétoise de je ne sais combien de siècles avant J.-C., étaient — et sont encore — médiocres, voire insuffisantes. Mais j'avais lu un livre intitulé *Sie schrieben auf Ton* (Ils écrivaient sur l'argile) consacré à la civilisation babylonienne. J'ai parlé de la civilisation babylonienne. « Not kennt kein Gebot » !
Ici, on peut émettre diverses hypothèses :
Ou que le professeur — qui passait pourtant pour fort savant — n'en savait pas tellement plus que moi et n'a rien remarqué...
Ou que, particulièrement bienveillant, et comprenant qu'il avait devant lui « un jeune métaphysicien fort ignorant des choses de ce monde », il s'est montré indulgent...
Ou que la civilisation minoenne ne diffère pas assez de la civilisation babylonienne pour qu'il soit possible de les distinguer l'une de l'autre à travers l'exposé d'un candidat à la demi-licence...
Je ne sais pas. Je n'affirme rien. Encore une fois, je dis ce qui est ou ce qui a été.
J'ajouterai que la session de l'été n'a pas fait date dans les annales de l'Université. Les précédentes n'avaient été guère meilleures; celles qui la suivirent ne le furent pas beaucoup plus.
L'année suivante — 1944 — je réussis ma licence. De nouveau grâce à l'histoire, et plus particulièrement grâce à un différend survenu entre l'expert et l'examinateur, qui jugeaient différemment Frédéric-César de la Harpe, dans lequel le premier voulait voir un Henlein (vous vous souvenez ? Ce Tchèque Sudète qui appela Hitler pour « libérer » son pays...), alors que le second avait pour lui quelque estime.
Croyez-moi : je me suis gardé de départager ces deux messieurs et les ai approuvés tour à tour !
Je remarque en passant qu'à tel ou tel examen d'Université, il ne semble pas y avoir d'*expert étranger* à la dite Université — ce qui est contraire, si je ne m'abuse, au règlement.

J. C.

POINT DE VUE

Circulons, circulons !

« Celui qui ne respecte pas spontanément les règles de la circulation opte en fait pour une société répressive ».
C'est la police de Neuchâtel qui vous le dit.
Comme ça, tout crac, sur de petites plaquettes fixées aux montants des feux pour piétons.
Et c'est répété, semaine après semaine, dans cet insipide machin qu'est le « Bulletin officiel » de la ville de Neuchâtel.
« Celui qui ne respecte pas spontanément... »
Bon, bon. C'est surtout le « spontanément » qui me gêne. A dire vrai, ça manque de souplesse.
Et puis, mélanger, toutes crues, la société, la répression et la circulation, c'est un peu bizarre, non ? Je dirais même que ce n'est pas très loin d'être un tantinet suspect. Entendons-nous : je n'ai rien de particulier contre les agents de police de Neuchâtel. Ils ne sont ni meilleurs ni pires que les autres, c'est-à-dire les plombiers-zingueurs, les cosmonautes ou les suiveurs du Tour de France.
Mais cette petite phrase ne me dit rien qui vaille.
Je ne sais, diantre pas, qui l'a rédigée, mais le rédacteur, de toute évidence, ne s'est pas cassé la tête.
Je verrais, pour ma part, une adresse différente, quelque chose de plus réaliste.
Dans ce genre :
« Citoyens-piétons !
» La police de Neuchâtel a le plus grand respect pour ceux qui vont pedibus cum gambis ! L'éminente dignité du piéton ne fait aucun doute pour nous ! Mais, vu la malice des temps, il arrive parfois que cette dignité soit bousculée, voire aplatie, par quelque misérable conducteur de fiacre. Cela, chers citoyens-piétons, nous met au devoir d'accourir, avec nos brancards et nos gourdes de cognac, au secours des blessés !
» Quelquefois, le sang gicle — spectacle navrant — et les blouses blanches de nos agents-secouristes sont alors tachées ! Vous savez combien il est difficile de nettoyer les taches de sang sur un tissu blanc. Par conséquent, la police de Neuchâtel vous suggère, chers citoyens-piétons, d'éviter de donner à aucun de ces misérables conducteurs de fiacre l'occasion de vous renverser.
» Vous savez ce que coûtent les blouses blanches, les crayons, le papier à verbaliser, les craies, les brancards ! Alors, aidez-nous à faire des économies ! D'avance, merci !

Cordialement
signé : la police de Neuchâtel »

Gil Stauffer